

Tourisme - Le tourisme fluvial retrouve la voie de la croissance

29/06/2018 Jean-Noël Escudié / P2C

Aménagement du territoire Culture - Sports - Loisirs Développement économique - Tourisme Environnement - Energie - Transports



Dans le contexte de forte reprise de l'activité touristique, le tourisme fluvial affiche des résultats exceptionnels en 2017. Voies Navigables de France (VNF) publie des chiffres de l'activité pour l'année écoulée témoignant d'une très nette progression. Ils traduisent, pour partie, un rattrapage. Comme l'ensemble de l'activité touristique, le secteur a en effet subi les conséquences des attentats de 2015 et 2016, qui ont fait fuir les touristes étrangers (70% de la clientèle du tourisme fluvial). De façon plus spécifique, il a également été victime des crues de la Seine de 2016, qui ont fait chuter l'activité.

Plus de onze millions de passagers en 2017

VNF recense, pour l'année 2017, 11,2 millions de passagers et 1,8 million de nuitées, en hausse respectivement de 13% et 6% sur l'année précédente. L'essentiel concerne la filière des "bateaux promenade", dont l'activité se concentre à 70% en Ile-de-France (les célèbres "bateaux-mouches" de la capitale). L'activité de ces bateaux promenade a progressé de 14% par rapport à 2016, pour atteindre un total de 10,5 millions de passagers transportés. La filière retrouve ainsi pratiquement son niveau de 2015. L'année 2017 a également été très positive pour les "péniches hôtels" (+7% de passagers transportés) et les paquebots de croisière fluviale (+9%). Seul bémol à ce retour de forme : la filière des bateaux de location affiche des résultats en baisse d'environ 5% entre 2016 et 2017.

Le grand retour de la clientèle étrangère

Ce dynamisme retrouvé s'explique, pour partie, par la progression de l'offre. VNF relève ainsi que le nombre de paquebots fluviaux "augmente notablement" sur le Rhin avec 20 unités supplémentaires, tandis que l'offre de péniches hôtels retrouve presque son niveau de 2015 et que les bateaux promenade restent stables. A nouveau, le bémol vient de la location, où la fermeture (parfois seulement temporaire) de quelques bases a conduit à une diminution de l'offre de bateaux en 2017. Le dynamisme tient aussi et surtout au retour de la clientèle étrangère qui, selon VNF, "est probablement le fait le plus marquant de l'évolution de l'activité entre 2016 et 2017". VNF observe même que "d'année en année, les tendances se confirment en termes de nationalités : une clientèle anglophone (Américains, Australiens, Canadiens) et germanophone (Allemands et Autrichiens) pour les filières de la croisière, et nord-européenne (Allemands, Néerlandais, Belges, Britanniques, Suisses) pour les filières de la location de bateaux habitables et des bateaux promenade".

VNF s'engage pour concrétiser le potentiel du secteur

Cette reprise du tourisme fluvial est d'autant plus intéressante que, comme le montre une récente étude de la Direction générale des entreprises (DGE) et du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), les 8.500 kilomètres de voies navigables françaises recèlent un fort potentiel de développement (voir notre article ci-dessous du 6 décembre 2017). VNF entend bien contribuer à la concrétisation de ce potentiel. L'organisme - qui "élargit désormais son action au développement du tourisme 'fluvestre' : activités sur la voie d'eau (plaisance, kayak), mais également le long des fleuves, rivières et canaux telles la randonnée à vélo, pédestre, équestre" - propose de contribuer à l'atteinte de l'objectif des 100 millions de touristes étrangers à l'horizon 2022, en concentrant son action sur trois axes principaux.

Un objectif de 500.000 passagers sur les paquebots fluviaux en 2020

D'abord, le développement des paquebots fluviaux, afin d'atteindre 500.000 passagers à l'horizon 2020, tout en multipliant les escales sur l'ensemble des bassins de navigation (Garonne, Rhin et Seine). Ensuite, l'engagement d'actions de promotion du tourisme "fluvestre" à l'étranger, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme et les agences départementales du tourisme (une première action, en partenariat avec Atout France, étant d'ores et déjà programmée à destination de la clientèle canadienne à l'automne 2018). Enfin, le renforcement de la complémentarité avec le vélotourisme. VNF et France vélo Tourisme ont ainsi uni leurs moyens, afin d'étendre la marque "Accueil Vélo" aux sites de plaisance fluviaux.

Pour aller plus loin

- [Le communiqué de VNF sur les chiffres du tourisme fluvial en 2017.](#)
- [L'accès à la carte du tourisme fluvial sur le site de VNF et à diverses informations pratiques.](#)
- [La rubrique consacrée au tourisme fluvial sur le site de VNF.](#)

Lire aussi

[Le tourisme fluvial, une ressource encore largement sous exploitée](#)